En période de crise sanitaire et à la demande du gouvernement, La Poste est en plan de continuité des activités postales (communiqué de presse en PJ), voici les **mesures sanitaires** que nous mettons en œuvre pour les postiers et pour nos clients :

- •Distance de courtoisie de 1 mètre dans les échanges entre postiers et avec les clients
- ●Rappel : mesure la plus importante est de se laver les mains régulièrement avec du savon ou gel hydro alcoolique
- ●Possibilité affichage en bureaux de poste d'un panneau indiquant que « Le Groupe la Poste applique les consignes de sécurité émises par le gouvernement, en particulier au regard du respect d'une distance d'un mètre entre les personnes » et affiche en agence postale fourni par ma collègue
- •Le paiement sans contact est aussi un moyen de limiter les contacts.
- •Mise à disposition de gel, lingettes, masques
- Vigiles prévus pour chaque bureau de poste ouvert
- ●Concernant les facteurs : mise en place d'une organisation (avec prises de services décalées) pour éviter les croisements d'agents
- •Respect des mesures barrières et préconisations du gouvernement dans nos établissements.

Seuls certains bureaux de poste du département sont ouverts,

EN PERIODE DE CONFINEMENT, les gens sont invités à se rendre en bureaux de poste <u>UNIQUEMENT</u> <u>pour des opérations essentielles</u> : (le non urgent :compte tenu de la situation doit être reporté à plus tard, il s'agit d'un comportement civique)

voici la typologie d'opérations que les habitants pourront effectuer :

Niveau 1 : Les services prioritaires (dans tous les bureaux de poste ouverts)

- Retraits d'argent aux guichets et automates
- Dépôts d'espèces sur automates
- Dépôts de chèques sur automates et urnes
- Remise de fonds commandés par la DGFIP

Niveau 2: Les services Essentiels

- Instances courrier (Lettres Recommandées et Petits Paquets Internationaux)
- Affranchissement lettres sur automates
- Affranchissement et dépôt de colis et Chronopost
- Paiement factures Eficash
- · Dépôt d'espèces au guichet
- Emission & paiement Western Union et mandats internationaux
- Professionnels : dépôt d'espèces et de chèques au guichet

Le niveau de services sera décidé en fonction de la situation de chaque bureau de poste (selon la situation sanitaire et le flux des clients notamment).

19 BUREAUX DE POSTE SERONT OUVERTS dès LUNDI 23 MARS 2020 de 9h à 13h (horaire unique sur tout le département) :

- Alès Principal
- Bagnols sur Cèze
- Le Grau du Roi
- Nîmes Debussy (Pissevin)
- Nîmes Esplanade
- Nîmes Cadereau
- Nîmes Gambetta
- Saint Christol les Alès
- Uzès
- Vauvert
- Le Vigan
- Villeneuve Les Avignon Pasteur
- Saint Ambroix
- Calvisson
- Remoulins
- St Genies de Malgoires
- Bouillargues
- Uchaud
- Vergèze

En complément, pour les **opérations courrier/colis (pas de financier**), les gens peuvent également se rendre aux **11« carrés entreprises »** (adossés aux centre courrier colis) **ouverts :**

Plateforme courrier colis Nîmes St Césaire (avenue Pavlov)

Plateforme courrier colis Nîmes Mas des Abeilles (rue Maurice Schuman, près de la CAF)

Plateforme courrier colis Alès piste oasis

Plateforme courrier colis Marguerittes

Plateforme courrier colis Remoulins

Plateforme courrier colis St Hippolyte du Fort

Plateforme courrier colis Le Vigan (voisine du bureau de poste , ouvert également)

Plateforme courrier colis Bagnols sur Cèze (voisine du bureau de poste, ouvert également)

Plateforme courrier colis Aimargues (zone industrielle)

Plateforme courrier colis Anduze (zone industrielle)

Plateforme courrier colis Sommières

LA POSTE pour soulager ses agents et pouvoir tenir dans la durée de cette crise sanitaire a décidé de fermer toutes ses unités ce samedi 21 mars, il n'y aura ni facteurs, ni carré entreprises, ni bureaux de poste, les postiers seront chez eux (communiqué de presse en PJ)

Concernant **les facteurs**: distribution du courrier urgent, LRAR, colis, presse, maintien des visites des personnes âgées, livraisons de médicaments et portage de repas. Les boîtes aux lettres jaunes sur la voie publique sont relevées (celles qui ne le seront pas, faute de présents, ont une affiche le précisant).

Pour les **instances** (avis pour chercher un colis ou une lettre recommandée) **restées dans un bureau de poste fermé**, je vous tiendrai informée dès que j'aurai connaissance des consignes.